

ECOUTE, ORALITE ET TRAVAIL CORPOREL, LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX POUR ETRE MUSICIEN – 6H FORMATION MUSMAT EN ILE DE FRANCE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mettre en avant la primauté de l'écoute et de l'oralité sur la lecture
- Comprendre l'importance du travail corporel pour ressentir les bases de la musique
- Accéder à un apprentissage naturel
- Cerner les causes de nombreux échecs dans l'apprentissage musical

PROGRAMME

- Mise en situation par un travail vocal et instrumental sur des mélodies connues
- Acquisition de techniques corporelles permettant de ressentir les hauteurs de sons et les rythmes, puis de les coder
- Jeux collectifs basés sur l'écoute et le rythme
- Echanges entre les participants pour faire évoluer l'enseignement de la musique et/ou comprendre comment la musique peut être un vecteur d'apprentissage scolaire

PUBLIC CONCERNE

Artistes, pédagogues et éducateurs, pour des échanges et des mises en situation intéressantes entre musiciens et non-musiciens
15 stagiaires maximum

FORMATRICE

Brigitte Pras, professeur de piano, violoniste, chef de chœur, créatrice de la démarche pédagogique MUSMAT, fondatrice de l'école « La MUSique MATernelle » -

Contacts : @ : musmat@cegetel.net, Tél : 06 81 61 95 86

EN PRATIQUE

<u>LIEU :</u> Banlieue ouest (25mn de St Lazarre SNCF)	<u>TARIFS INDIVIDUELS:</u> 208 € coûts administratif et pédagogique
<u>DATES / HORAIRES:</u> <ul style="list-style-type: none">- Samedi 20 janvier 2018 : 14h-17h- Samedi 10 février 2018 : 14h-17h	<u>INSCRIPTION</u> Date limite d'inscription : 22 décembre 2017 Contacter Brigitte Pras pour les modalités d'inscription
<u>REMARQUES PARTICULIERES</u> Tenue souple conseillée - Les instrumentistes sont invités à apporter leurs instruments MUSMAT est organisme de formation déclaré : n ° 11753906475, référencé dans le Datadock ; Une prise en charge financière de la formation peut être demandée, sous réserve d'acceptation du dossier ; une convention sera alors établie avec l'organisme financeur L'organisme se réserve le droit d'annuler les sessions si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant ; les sommes versées vous seront alors remboursées	